



ORDRE DES AVOCATS
BARREAU DE LIEGE

LE BATONNIER

4000 Liège, le 9/09/10
Palais de Justice – 16

Chers Confrères,

Concerne : soutien à Madame Sakineh Mohammadi Ashtiani

Vous êtes probablement informés de la mobilisation internationale autour du sort de Madame Sakineh Mohammadi Ashtiani, Iranienne de 43 ans condamnée à mort par lapidation pour meurtre et adultère.

Les principales organisations internationales d'avocats, l'Union internationale des avocats, le Conseil des barreaux européens, la Fédération des barreaux d'Europe et l'Association internationale des jeunes avocats adressent un appel à l'ouverture d'un nouveau procès respectant les droits de Madame Ashtiani et répondant aux normes internationales de la justice, demandant aux autorités iraniennes de suspendre l'exécution de toutes les peines de mort et de toutes les sanctions inhumaines et encourageant les avocats d'Iran qui luttent pour faire respecter par les autorités iraniennes les droits humains, les droits des femmes et agissent pour que les peines de fouet, de lapidation et les autres traitements inhumains similaires soient abolis.

Le conseil de l'Ordre, en sa séance de ce 7 septembre 2010, a considéré unanimement que notre barreau devait s'associer à cette mobilisation.

J'ai donc, au nom de l'Ordre des avocats du barreau de Liège, signé la pétition accessible par le lien informatique ci-dessous et vous invite à faire de même à titre individuel.

Certes, les médias annoncent ce jour que l'Iran a suspendu l'exécution de Madame Ashtiani, mais la mobilisation doit perdurer !

PETITION

Bien confraternellement,

Le Bâtonnier de l'Ordre,
Stéphane GOTHOT.